

Bohain Mag'

Magazine municipal de la ville de Bohain en Vermandois - Mai 2013 - N° 43



Tout savoir sur le Budget communal

Dossier complet page 12



page 6

**L'actualité de la Maison
familiale d'Henri Matisse**



page 9

**La piscine Bohain-Fresnoy
est à votre disposition**



page 20

**Les services proposés
par le CCAS**



Le P'TIT RESTO

Vous accueille du
Lundi au Dimanche,
midi et soir ainsi
que les jours fériés,
dans une ambiance
chaleureuse et conviviale.

Fermé le Mercredi

Salle de réceptions
pour vos évènements.

8, Rue du Château
02110 Bohain-en-Vermandois
Tél: 03.23.61.35.75



Numéros utiles

SAMU : 15
Police : 17
Pompiers : 18
Centre antipoison de Lille : 0825.812.822
Gendarmerie : 03.23.08.40.17
Médecine urgente (soirs et week-end) : 15
Accueil sans abri : 115
Allô enfance maltraitée : 119
Sida info service : 0800.840.800
Drogues, alcool, tabac info service : 0800.23.13.13
Écoute cannabis : 0811.91.20.20
Écoute alcool : 0811.91.30.30
Croix-rouge écoute : 0800.858.858
Résogardes (pour connaître la pharmacie de garde) :
Tél : 32 37 (0,34€ TTC/min) ou www.3237.fr



Bohain Mag' - N°43 - Mai 2013 - Quadrimestriel



est édité par Mairie de Bohain - 1 place du Général de Gaulle 02110 Bohain-en-Vermandois - Tél : 03.23.07.55.55
- Fax : 03.23.07.55.56 - www.bohainenvermandois.fr - **Directeur de publication** : Jean-Louis Bricout -
Conception/rédaction/mise en page : service communication - **Crédits photos** : Mairie de Bohain - Associations
bohainoises - Photo-libre.fr **Ont collaboré à ce numéro** : la commission Communication/Culture présidée par
Yann Rojo - **Imprimerie** : Alliance Partenaires Graphiques - **Tirage** : 2 700 ex - Ne pas jeter sur la voie publique.

Jean-Louis Bricout
Député de l'Aisne - Maire de Bohain



Chères Bohainoises, chers Bohainois, chers amis,

Nous avons, il y a quelques semaines, voté à l'unanimité le dernier budget de cette mandature. Je remercie à cet effet, l'ensemble des élus de leur confiance et de leur implication dans sa mise en oeuvre.

Les résultats sont excellents et confirment la gestion rigoureuse de notre commune qui nous permet de dégager un excédent de fonctionnement de 775 769,23 €

Cet excédent combiné à l'obtention de subventions nous permet aujourd'hui de proposer un niveau d'investissement jamais atteint de 4 398 596 €. (moyenne des 10 dernières années : 1 330 017€).

Ces efforts budgétaires impliquent des prises de décisions difficiles mais nécessaires pour l'intérêt public, vous le comprendrez.

Cette rigueur combinée au travail intense de la recherche de subventions a permis de remettre la ville sur ses rails, de rattraper une part importante du retard cumulé depuis bon nombre d'années dans l'entretien des voiries, du patrimoine bâti etc... Et de prendre un nouveau virage pour financer les grands projets structurants.

Pour votre bonne information, il me paraît nécessaire de vous dresser l'état du patrimoine de la ville intégrant les travaux de réhabilitation de ces dernières années et des améliorations qui seront portées en 2013.

SECTEUR VOIRIE :

- place du Riez (voirie et trottoirs) ; rue de l'Ermitage (gravillonnage)
 - voirie, espaces piétons, enfouissement des réseaux : rue Peu d'Aise, rue Dauthuille, rue des Fossés ;
 - voirie, trottoirs et enfouissement des réseaux, rue Jacquard, rue Quincampoix
 - rue Charles Vatin (voirie et trottoirs) ; réhabilitation place Vatin ; parking rues Vatin et de la Fabrique, réhabilitation partielle rue de la Fabrique ; rue du Pont du Roi (trottoirs et voirie) ;
 - trottoirs réalisés et coulis voirie en 2013 : rue Camille Guérin ; rue Camille Desmoulins ; rue des écoles ; rue Lefèvre de France et allée St. Pol ; rue Berthelot (trottoirs) ; rue du Château et rue Fagard (enrobé à charge du Conseil General) ;
- En cours, Place Pezin, rue de la République ; rue de Vaux jusqu'à INTERMARCHÉ (aménagement paysager, trottoirs et voirie) coulis sur la chaussée jusqu'à l'entrée de ville en 2013 par le Département (en cours) ; rue Deguise. (coulis en 2013 par le Département- de l'entrée de ville à la place Pezin) ; rue de la Paix (coulis voirie 2013) ; rue Jules Ferry (coulis voirie 2013). Malgré ces efforts, beaucoup de travaux de voirie restent à faire.

LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES :

ÉCOLE ALAVOINE : réfection complète des sanitaires avec agrandissement et mise aux normes accès handicapés ; réfection des couloirs et communs

ÉCOLE BERTHELOT : changement des fenêtres et volets sur façade

ÉCOLE DU CHENE BRULÉ : changement des fenêtres

ÉCOLE DU VIEUX TILLEUL : réhabilitation partielle toiture et gouttières -création d'un parc de jeu en 2013.

ÉCOLE PRIMAIRE "LES TORRENTS" : réhabilitation escalier extérieur ; Sécurisation accès chaufferie ; changement des fenêtres en 2013

ÉCOLE MATERNELLE "LES TORRENTS" : réfection des peintures et tapisseries des classes et communs.

PATRIMOINE BÂTI :

HÔTEL DE VILLE : Réfection des peintures intérieures et mise aux normes électriques ; réhabilitation complète de l'état civil et des bureaux 1^{er} étage ; création et sécurisation local caméra ; réhabilitation du commissariat.

MAISON DES ASSOCIATIONS rue Pasteur : réhabilitation de l'ensemble des communs sur deux niveaux, du DOJO et de bureaux à l'étage.

BOIS DES BERCEAUX : réhabilitation complète du local buvette (toiture et aménagements intérieurs) ; réhabilitation de la maison du JEU DE PAUME ; aménagement du parterre central et des massifs fleuris.

MONUMENTS COMMÉMORATIFS : création du jardin des braves au cimetière ; agrandissement du columbarium ; installation de la plaque soldat inconnu au cimetière ; réhabilitation du monument des déportés rue Pasteur ; réhabilitation monument rue de la République (prévu en 2013).

CINÉMA : passage en 3D

ESPACE CULTUREL ÉMILE FLAMANT rue Charles Vatin : installation des écoles de musique, dessin, danse et création d'un espace d'exposition (friche Rodier complètement réhabilitée).

MAISON FAMILIALE HENRI MATISSE: réhabilitation complète dans l'esprit de l'époque des appartements de la famille du peintre.

JARDINS OUVRIERS : création de jardins ouvriers rue Charles Loiseau.

RÉSORPTION DES FRICHES : création de logements sur les anciennes friches TERNON, rue Jean Jaurès et rue Sauret-Robert.

Sommaire

> Zoom sur...	p5
> Culture	p6
> Loisirs	p9
> Associations	p9
> Dossier spécial	p12
> Travaux	p15
> Environnement	p16
> Logement	p18
> Sécurité	p19
> Social	p20
> Tribune libre	p21
> Etat civil	p22

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

SALLE PAUL BERNARD : réhabilitation des douches et vestiaires ;

STADE : réhabilitation de la toiture et du hall d'entrée ; réhabilitation complète du logement ; création d'un club-house; création de vestiaires, douches et sanitaires ; réhabilitation de l'éclairage du terrain en 2013 ; création d'un espace de jeux clôturé et réhabilitation du terrain secondaire.

TENNIS : création d'un court couvert et d'un club House.

TERRAINS MULTISPORTS : création d'un parc près de l'église ; création d'un parc aux torrents en 2013

SALLE YVAN ROJO : extension pour la création d'un DOJO étude et recherche des financements (2013) réalisation (2014).

SÉCURITÉ :

Extension de la vidéo protection (stade, bois des berceaux, coulée verte) nouvelles extensions prévus en 2013 : terrains multisports, hôtel de ville et gare) ; différents aménagements sécuritaires et rehausseurs en voirie.

PARC DE VÉHICULES :

Le parc des véhicules renouvelé dans sa quasi-totalité ; nouvelle balayeuse des services techniques et renouvellement de l'aspirateur de voirie ; acquisition gros matériels (les principaux besoins sont aujourd'hui satisfaits).

Comme vous pouvez le constater la liste est longue, le retard se résorbe et nous pouvons, dès cette année entamer les projets les plus structurants pour l'avenir de notre commune.

Aménagement du secteur commercial du centre ville : La réhabilitation de la PLACE PEZIN avec ses emprises dans les rues de Vaux et rue Deguise sera terminée en septembre. Ces travaux ne sont que le début d'un vaste programme de qualification urbaine ayant vocation à rendre le secteur commercial plus attractif. Suivra, dès cette fin d'année, la rue de la République. La rue du Château, la place de l'Hôtel de Ville et la rue Fagard dont une partie des subventions est déjà acquise, poursuivront ce programme.

Les modifications apportées à la place Pezin ont fait débat mais je suis persuadé que vous apprécierez à terme notre volonté de rendre notre ville plus végétale, plus sécurisée et où le piéton prend plaisir à s'y promener.

Aménagement des friches RODIER et du quartier VATIN : La Requalification des 3 friches RODIER qui débutera dès Septembre aura également un impact visuel important puisque l'ilot qui leur fait face, compris entre les rues Vatin et de la Fabrique sera rasé, du Fleuriste qui fait angle avec la rue Pressensé jusqu'aux anciens ateliers KREB ainsi que tous les bâtiments autour de la friche centrale rue Marcel Dubourg où s'installera la future "Maison Médicale Pluridisciplinaire". Nous aurons donc bientôt une vue directe sur les 3 friches réhabilitées : le Pôle Culturel (déjà réhabilité) ; la Maison de Santé et des appartements sur les 2 niveaux supérieurs (début des travaux en septembre 2013) ; la bibliothèque (RDC) et des appartements sur les niveaux supérieurs (friche BELLARDAN). L'objectif étant de créer des espaces paysagers et de stationnement avec les surfaces rasées, de provoquer des flux utiles aux commerces par l'installation de services et la création de logements. Le quartier sera également éclairci.

La réhabilitation des friches EDF/GDF : La fin des travaux en septembre/octobre permettra d'y installer l'ADMR qui doit s'agrandir pour remplir des nouvelles missions sur les soins infirmiers au domicile. Une petite entreprise artisanale pourra également s'installer dans les anciens garages annexes réhabilités.

Concernant le secteur économique, cette compétence est portée par la Communauté de communes du Pays du Vermandois. Pour autant, nous ne devons pas nous dédouaner de toutes les actions mais soutenir toutes les initiatives qui contribuent à dynamiser les commerces et les entreprises.

Les résultats sont mitigés car liés la conjoncture nationale et la crise qui sévit depuis 2007-2008.

Pour autant, notre bassin d'emploi n'a heureusement pas connu de licenciements massif ; les grandes entreprises du secteur résistent bien et se développent même (NEXANS, MAHLE, LE CREUSET, MATERNE, NESTLE, LE BOURGET...).

Sur le plan très communal, EIFFAGE et les plus grandes structures artisanales ont un carnet de commandes bien rempli. Des petites entreprises sont venues se délocaliser, soit dans des friches importantes Ets Desenne (feronnerie) rue Charles Loiseau, AC2B (charpente bois) rue Sauret-Robert, Ets DEHENT dans la ZAC, agrandissement des Ets DUTOIT dans la ZAC également, un artisan ébéniste s'installera dans les anciens Ets CASA, rue de St-Quentin.

La situation du commerce est plus préoccupante car celui ci souffre plus directement de la crise et du manque de pouvoir d'achat mais aussi du siphonnage de sa clientèle par la grande distribution. Malgré tout, une enseigne doit s'installer sur une surface agrandie à côté de chez CYCLONE (rue Sauret-Robert). Les Ets ALDI prévoient une extension. Une enseigne doit reprendre les anciens Ets GITEM, une nouvelle enseigne s'est enfin installée dans la dernière cellule de la ZAC et un projet d'implantation d'une enseigne alimentaire couplée avec une surface de bricolage y est en cours d'étude.

La municipalité soutient du mieux qu'elle peut le petit commerce en essayant d'améliorer la qualité urbaine du centre ville, et en accompagnant l'Union commerciale sur le volet animation.

J'espère vous avoir apporté une bonne visibilité sur la situation du patrimoine et des projets d'investissements et de développement. Il me semble que nous avons bien avancé durant ces dernières années et que nous pouvons envisager de belles perspectives dès la sortie de crise.

Votre Maire
Jean-Louis BRICOUT

Le Centre socioculturel devient le Centre Social et Culturel

De nouvelles actions

Voici les nouvelles actions mises en place :

Une **Bricolothèque** : on vous prête des outils dans le cadre de la rénovation de votre habitat ; en échange, vous participez à une action ou vous échangez vos compétences avec une autre personne dans le cadre de notre **Système d'échange local**, où l'on échange tout, des savoirs ou des objets sans échange d'argent.

Une action d'**Autoréhabilitation du logement en famille** : un encadrant de l'association Eco & Logique vous conseille dans les travaux de second oeuvre que vous avez à réaliser chez vous.

Un groupe de **WEB Reporters** : animé par des acteurs locaux, les Web reporters vont à la rencontre des associations et proposent des articles sur la vie locale sur le web. (création d'un blog et d'une feuille de choux...)

Une action itinérante **d'information et de prévention santé / environnement** autour de quatre thématiques : les conduites addictives, l'accès aux soins, la vie quotidienne et la santé environnementale.

Une action **Balade en ville** autour de l'histoire de la ville, menée avec une troupe de théâtre.

Un **Point Information Jeunesse** et un **Point Information Europe Directe** au 14 rue de la République.

Un **Accueil** chaleureux tous les jours autour d'un café, d'un thé, pour discuter, pour échanger, pour faire une pause pour tous....

Un travail en partenariat avec tous les acteurs locaux...

Et toujours des actions pour tous que vous retrouverez dans le Bohain point Com, sur la page face book du Centre Social et Culturel et dans la presse locale.

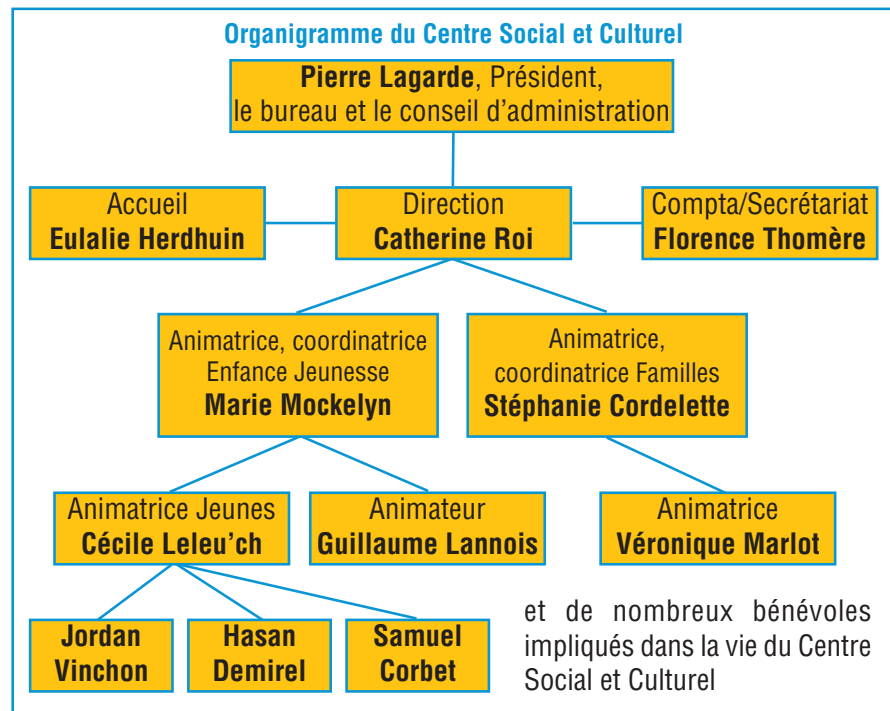
Le Centre socioculturel Fabrice Tupet est devenu, il y a quelques mois, le Centre Social et Culturel de Bohain. L'agrément "Centre social" est délivré par la Caisse d'Allocations Familiales pour une durée de 4 ans. Ainsi, le Centre Social et Culturel de Bohain est désormais habilité par la CAF à mener un projet de développement social local sur un territoire défini, en l'occurrence la Ville de Bohain.

Une organisation par projet :



Une équipe de professionnels formés et qualifiés

Pour mener à bien le projet autour d'un conseil d'administration et de nouveaux statuts, le centre social et culturel peut compter sur une équipe de professionnels formés et qualifiés.



Des points et à la Maison familiale d'Henri Matisse

Des points dans la couleur !

Si l'on vous parle d'une exposition de « peintures faites de petits points » vous songerez certainement à de la peinture néo-impressionniste, et pourtant ce que nous propose l'artiste Mélanie Pachocinski est très différent. En effet, elle utilise une technique semblable au dot-painting des peintres aborigènes du désert central d'Australie, c'est-à-dire une



L'arbre d'or - Mélanie Pachocinski

peinture faite de points hétérogènes qui créent des formes symboliques ou figuratives. Disséminés sur la toile, ces petits points colorés d'une palette chaude et organique, floutent le regard qui appréhende la forme représentée comme si celle-ci était mouvante et aux contours indéfinis. La répétition infinie de ces petits points crée par ailleurs un effet hypnotique et cinématique saisissant.

Née en 1971, Mélanie Pachocinski suit un parcours plutôt scientifique avant de devenir enseignante en école maternelle à Wassigny. Initiée à la sculpture sur pierre et au modelage de la terre dès son adolescence, c'est à partir de 2005 qu'elle arrive finalement naturellement à l'expérimentation de la peinture acrylique.

Au cours de cette exposition à la Maison familiale d'Henri Matisse, elle nous présente une vingtaine de toiles évoquant de très nombreux thèmes : la nature, les animaux, son entourage... A travers ses petits points, elle nous raconte une histoire pleine de couleurs et nous invite à voyager avec elle.

Exposition en accès libre du 16 avril au 15 juillet 2013

Renseignements : Maison familiale d'Henri Matisse



Fragile !

Découvrez Fragile, une exposition de Grégory Villeval regroupant des photographies réalisées grâce à des procédés anciens, des tirages numériques, et des modelages en argile.

À travers ces techniques, la fragilité du cheminement de l'être est traitée avec sensibilité.



Oeuvre de Grégory Villeval

Le souci de la transmission est un des fils conducteur de cette réflexion artistique.

Le lien entre la capture de l'image et la malléabilité de l'argile permet aussi à l'artiste de proposer sa vision onirique du quotidien.

Exposition en accès libre du 16 juillet au 15 octobre 2013

Renseignements : Maison familiale d'Henri Matisse



Oeuvre de Grégory Villeval

Des vacances d'été créatives !

La Maison familiale d'Henri Matisse propose des ateliers créatifs aux enfants de 4 à 12 ans tous les mercredis des vacances de 15h00 à 16h30.

Au programme cet été :

- **Mercredi 10 juillet : Punk ou rétro ?**

Décoration d'une figurine à coiffer en porcelaine.



Photo d'archives

- **Mercredi 17 juillet : Sur la route des vacances :**

Création d'un jeu de l'oie édition voyage, pour l'emmener partout en vacances : train, voiture et même avion !

- **Mercredi 24 juillet : Escargopion** (attention atelier sur 2 jours) : Création d'un jeu de morpion !

- **Jeudi 25 juillet : Escargopion** : Création d'un jeu de morpion !

- **Mercredi 31 juillet : Médor bat le rythme :**

Décoration d'un chien articulé pour égayer les voyages en voiture.



Photo d'archives

avec la technique du scrapbooking.

Tarifs : 4€ l'atelier ou 12€ le "pass atelier" (4 ateliers au prix de 3, sans limite de validité dans le temps) - L'ensemble du matériel est fourni

Réservations auprès de la Maison familiale d'Henri Matisse.

- **Mercredi 7 août : Tirelire** : Décoration d'une tirelire pour faire des économies

- **Mercredi 14 août : Mon tableau des épices** : Création d'un tableau avec des épices et des graines.

- **Mercredi 21 août : Astrodingue** : Réalisation d'un pendentif représentant son signe astrologique.

- **Mercredi 28 août : Ardoise déco pour la rentrée** : Décoration d'une ardoise

Les Journées du patrimoine se préparent

Prenez note, les Journées du Patrimoine se dérouleront les 14 et 15 septembre 2013.

Vous trouverez le programme détaillé dans le Bohain point Com quelques semaines avant la manifestation.

Deux week-ends exceptionnels

Cet été, venez découvrir la Maison familiale d'Henri Matisse ainsi que le circuit dans la ville « Sur les pas de Matisse à Bohain » au travers de visites guidées et d'ateliers gratuits organisés dans le cadre de « L'été du Conseil Général ».

Pour cela, retrouvez nous :

- le 27/07, le 16/08 et le 17/08 : visites guidées de la Maison familiale d'Henri Matisse à 10h30 et 16h30, visite guidée du circuit "Sur les pas de Matisse à Bohain" à 14h30, ainsi qu'un atelier à découvrir tout au long de l'après-midi.

- le 28/07 : visites guidées de la Maison familiale d'Henri Matisse à 16h30, visite guidée du circuit "Sur les pas de Matisse à Bohain" à 14h30, ainsi qu'un atelier à découvrir tout au long de l'après-midi.

Sans réservation

Renseignements : Maison familiale d'Henri Matisse

Maison familiale d'Henri Matisse 26 rue du Château

02110 Bohain en Vermandois

Tél : 09.64.43.84.63

Site Internet : www.musee-matisse.com - Email : maisonmatisse@bohainenvermandois.fr

Ouverte du 1^{er} avril au 30 septembre :

le lundi de 14h00 à 18h00

du mercredi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00 ;

le dimanche de 14h00 à 18h00

Fermée les mardis et jours fériés

Tarifs :

Boutique et exposition temporaire en accès libre

Visite audioguidée : plein tarif : 4€ - demi-tarif : 2€

Gratuit pour les moins de 8 ans

Prestation groupes sur demande



“Lisons-Elisons” : découvrez les réalisations des élèves

Rendez-vous en juin prochain pour découvrir les réalisations des élèves dans le cadre du projet “Lisons-Elisons”.



Photo d'archives

Comme chaque année, la bibliothèque de Bohain a participé à l'opération “Lisons-Elisons”, mise en place par l'Inspection académique de Guise.

Quinze classes des écoles de Bohain et des villages voisins ont pris part au projet.

Un échantillon d'images a été remis à chaque classe en janvier dernier. Les élèves ont ensuite travaillé avec leur enseignant à la création de textes et de dessins qui seront ensuite rassemblés dans des cahiers.

Tous les travaux des élèves seront exposés à la bibliothèque de Bohain au cours du mois de juin aux horaires habituels. Les élèves iront alors découvrir les histoires réalisées et le livre mystère.

Renseignements : Bibliothèque de Bohain - 14 rue de la République - Tél : 03.23.07.52.82



Photo d'archives

La Bibliothèque municipale reste ouverte pendant l'été

Du 8 juillet au 31 août inclus, la bibliothèque sera ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00. Les horaires habituels reprendront le lundi 2 septembre.

Renseignements : Bibliothèque municipale - 14 rue de la République 02110 Bohain - Tél : 03.23.07.52.82

Horaires d'ouverture au public (en période scolaire)

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Jeudi : de 15h00 à 18h00
Vendredi : de 9h30 à 11h30
Samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Au programme du cinéma Louis Juvet

Adultes : 4,50 €
Enfants : 2,50 €



JURASSIC PARK EN 3D

de Steven Spielberg
avec Sam Neil, Jeff Goldblum et Laura Dern

Séances :
Mer 29/05 à 14h45
Ven 31/05 à 20h30
Dim 2/06 à 14h45

LA CAGE DORÉE

de Ruben Alves
avec Rita Blanco, Joaquim de Almeida et Roland Giraud

Séances :
Sam 1/06 à 14h45
Sam 1/06 à 20h30



EPIC : LA BATAILLE DU ROYAUME SECRET EN 3D

de Chris Wedge avec Romain Duris, Gad Elmaleh et Omar Sy

Séances :
Mer 5/06 à 14h45
Sam 8/06 à 14h45, à 17h00 et à 20h30
Dim 9/06 à 14h45

L'ÉCUME DES JOURS

de Michel Gondry
avec Romain Duris, Gad Elmaleh et Omar Sy

Séances :
Ven 7/06 à 20h30



Recevez gratuitement le programme du cinéma Louis Juvet chaque semaine par email en vous inscrivant sur : www.bohainenvermandois.fr rubrique Programme du cinéma



Le bassin extérieur de la piscine Bohain-Fresnoy

La piscine Bohain-Fresnoy est à votre disposition

Voici les horaires d'ouverture au public en période scolaire :

Lundi	Mardi	Mercredi	Samedi	Dimanche
11h15 - 13h30	19h00 - 21h00	11h15 - 13h30 15h00 - 17h30	14h00 - 17h30	9h00 - 12h00

Du 5 juillet au 1^{er} septembre inclus, les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
14h - 18h	10h - 13h 14h - 18h 19h - 21h	14h - 18h	10h - 13h 14h - 18h 19h - 21h	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h

Durant les vacances d'été, des cours d'Aquagym seront proposés le lundi et le mercredi de 18h00 à 19h00 et des cours d'Aquajogging le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h00.

**Piscine Bohain-Fresnoy - Lieu-dit "Le Chêne Casier" 02230 Fresnoy le Grand
Tél : 03.23.09.37.35**

Tarifs

Période estivale (accès petit et grand bassins)

Enfants de moins de 16 ans de Bohain ou Fresnoy :

1 entrée :2€
10 entrées :18€

Adultes de Bohain ou Fresnoy :

1 entrée :2,70€
10 entrées :24,30€

Abonnement Été de 15 jours (entre le 1^{er} juillet et le 31 août) :

Enfants de moins de 16 ans : ...12€
Adultes :21,60€

Toute l'année

Aquagym pour les habitants de Bohain ou Fresnoy

(entrée non comprise) :

1 séance :4,30€
10 séances :38,70€

Leçons de natation pour les habitants de Bohain ou Fresnoy

(entrée non comprise) :

1 leçon :8,80€
10 leçons :79,20€

associations

Un nouvel atelier au centre social et culturel

A partir du 11 septembre, le Centre social et Culturel de Bohain proposera des ateliers d'activités de loisirs entre parents et enfants les mercredis après-midi de 14h00 à 16h00.

Renseignements auprès du Centre social et culturel de Bohain - Tél : 09.75.87.93.65

Un repas-concert pour le Comité des Jeunes

Le Comité des Jeunes organise un Concert-Repas le **samedi 29 juin 2013** à 20h00 à la Salle Le Royal. L'animation sera confiée à LORENZO ANIMATIONS.

Au menu :

Punch ou Sangria et ses amuse-bouches
Palette estivale (tomate farcie, oeuf mimosa et asperges)
Duo de viande et sa parade de saveurs
Fromage et salade
Brochette de fruits et sa fraîcheur vanillée
Café + 1 boisson offerte

Tarifs : 10€ pour les enfants de moins de 12 ans et 15€ pour les adultes.

**Renseignements au 06.11.93.82.94 - Bohain - Tél : 09.75.87.93.65
Réservations avant le 20 juin 2013 chez CHIC ET JEUNE : 8 rue du Château à BOHAIN**

L'étang réservé aux apprentis pêcheurs

Les apprentis pêcheurs de l'atelier Pêche Nature de la Roche Bohainoise reçoivent leurs homologues des autres sociétés de pêche du département le **samedi 22 juin** à partir de 10h00 à l'étang de la Roche Bohainoise, route de Busigny.

Un concours "inter Ateliers Pêche Nature" est prévu. Ce jour-là, l'étang ne sera pas accessible aux pêcheurs habituels. Vous pouvez toutefois vous rendre à l'étang pour encourager les petits Bohainois.

Le quartier des Torrents en fête

L'association "Les Amis des Torrents" organise une fête foraine et une brocante le **dimanche 2 juin** de 8h00 à 18h00.

Tarif brocante : 1€ le mètre linéaire
Inscriptions auprès de **Henri Calonne** au 03.23.07.09.75 ou **Serge Leclère** au 03.23.07.06.70

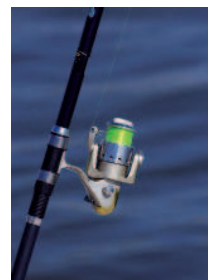
Un concours de pêche pour les sociétaires

Vous êtes membre des sociétés de pêche de Bohain, Boué ou Guise, rendez-vous le **dimanche 2 juin** au Bief N°13 à Tupigny pour le concours de pêche organisé par la Roche bohainoise.

Le concours débutera à 8h00 après 5 minutes de sondage et d'amorçage.

Le premier se verra remettre la somme de 50€, le 2° : 40€, le 3° : 35€, le 4° : 30€, 5° : 25€, 6° : 20€, 7° : 16€, 8° : 14€, 9° : 12€, 10° : 10€ ...

Tarif : 8€ - Inscriptions au magasin "Chasse et Pêche" - Loukacheff à Bohain



Offrez votre sang !

En raison des intempéries hivernales qui se sont prolongées, les stocks de sang dans les cliniques et hôpitaux sont au plus bas, c'est pourquoi l'association des donneurs de sang bénévoles de Bohain et ses environs vous invite à venir donner votre sang lors des prochaines collectes de cet été le **jeudi 13 juin** et le **jeudi 8 août** salle Le Royal de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Les responsables comptent sur vous.

Des champions au Karaté Club Bohainois

Pascal, Maurice et Olusegun, les professeurs du Karaté Club Bohainois sont heureux des résultats "provisoires" et du parcours effectué par les karatékas compétiteurs au cours des différentes rencontres organisées dans la région picarde et en région Flandres-Artois. Les compétitions ne sont pas encore terminées ; voici les résultats obtenus à ce jour pour la saison en cours :

- 5 podiums pour Pierre-Aymerick Benedict (Minime) dont un titre de Champion de l'Aisne Kata, un titre de Champion de Picardie Combat et vainqueur de la Coupe de Cambrai Combat.
- 4 podiums pour Nicolas Heniart (Pupille) dont vainqueur de la Coupe de l'Aisne Kata, vainqueur de la Coupe de Picardie "Elite" combat et vainqueur de la Coupe du Gateau Kata

- 7 podiums pour Roman Villain (Cadet) dont vainqueur de la Coupe de Picardie Combat
- 4 podiums pour Kévin Guillemot (Junior) dont 2 podiums en Coupe de Picardie et 2 podiums aux championnats de l'Aisne dont un titre de Champion de l'Aisne Kata
- 2 podiums pour Louis-Maxence Benedict dont un titre de Champion de l'Aisne Combat
- 4 podiums pour Mylane Villain (Benjamine) Grâce à la volonté de bien faire et aux nombreuses premières places dans l'Aisne et en Picardie, les vainqueurs et champions se sont qualifiés pour les Coupes de France "combat-kata" et pour les Championnats de France "Combat".

Le karaté, trop bon pour la santé !

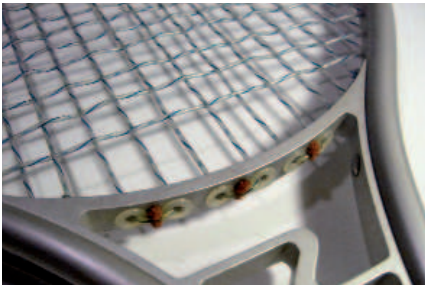
Les karatékas bohainois



Le Tennis Club Bohainois fait son tournoi

A partir du 14 juin prochain, le Tennis Club Bohainois organise son tournoi annuel au stade Paul Challe.

Les matches se joueront du lundi au vendredi de 18h00 à 21h00 et les samedis et dimanches de 9h00 à 21h00. Vous pouvez venir encourager les joueurs.



Cinq équipes du Tennis Club Bohainois sont engagées dans le championnat d'été. Certains matches se joueront à Bohain, au stade Paul Challe ou dans les différentes salles de sport en cas de mauvais temps.

Voici les matches prévus :

- le 1^{er} juin : l'équipe 13/14 ans garçons 1 du TCB contre Viry-Noueuil Tennis Club 1 en division unique
- le 2 juin matin : l'équipe féminine 1 du TCB contre Saint-Quentin Tennis 2 en pré-régional
- le 5 juin : l'équipe 9/10 ans garçons 1 du TCB contre Gauchy TC 1 en division unique
- le 9 juin matin : l'équipe masculine 2 du TCB contre Viry-Noueuil Tennis Club 3 en 1^{ère} division.

La conférence Saint-Vincent de Paul se présente

La conférence Saint-Vincent de Paul de Bohain a pour objectif de soulager la souffrance ou la misère, de promouvoir la dignité et l'intégrité de l'homme et de chercher et trouver ceux qui sont victimes de l'oubli, de l'exclusion ou de l'adversité.

Quelles sont les activités de l'association ?

Depuis 1911, l'association bohainoise fait preuve de dynamisme et d'efficacité. Elle compte une trentaine de bénévoles.

- Une permanence est tenue tous les jeudis de 10h00 à 12h00 au 102 bis rue de Saint-Quentin. Les personnes en difficultés y sont accueillies et renseignées sur les démarches à suivre. Le but est de responsabiliser les personnes et d'éviter l'assistanat.
- Un vestiaire tenu par 5 conférencières est ouvert chaque jeudi de 14h00 à 17h00 sauf pendant les vacances scolaires. Les bénéfices obtenus grâce à la vente de vêtements et d'objets divers contribuent à l'achat de jouets pour Noël aux enfants bénéficiaires de colis alimentaires.
- Des denrées alimentaires sont distribuées à 373 personnes, ce qui représente 61 545 repas annuels.
- Les conférenciers procèdent à beaucoup de visites aux personnes âgées dans le cadre de la lutte contre la solitude.

Quels sont les moyens ?

Pour mener à bien toutes ses missions, la conférence Saint-Vincent de Paul a besoin de financements.

- Une collecte est organisée tous les ans. Chaque conférencier prend en charge un quartier pour collecter de porte en porte des dons en faveur de l'association. Les conférenciers tiennent d'ailleurs à remercier les donateurs de Bohain.
- La banque alimentaire attribue chaque mois à Saint-Vincent de Paul de Bohain un nombre de colis de denrées alimentaires d'un poids moyen de 17 kg chacun auxquels il faut parfois ajouter des produits de première nécessité (riz, viande, beurre, pommes de terre). Cette attribution suppose le paiement d'une cotisation de 15 euros par personne et par an et la contribution financière à certains produits frais, secs ou surgelés.

Quelles sont les perspectives d'avenir ?

Les perspectives d'avenir inquiètent. La précarité locale est très forte et le nombre de demandeurs "jeunes" augmente chaque mois. Il faudrait également augmenter le nombre de visites aux personnes âgées seules mais les ressources financières, notamment l'aide alimentaire et la quantité de denrées vont baisser. Il faudra donc prendre des dispositions pour poursuivre l'oeuvre de Saint-Vincent de Paul.

Albert Devillez nous a quitté

Albert Devillez s'est éteint le samedi 6 avril dernier. Ce bénévole très actif était le président fondateur de l'association de lutte contre l'alcoolisme "Vie libre". Ces amis de l'association ont souhaité lui adresser ce message :

"Notre ami Albert Devillez n'est plus... Le jardin de ce monde ne fleurit que pour un temps et le jour est venu pour nous de rendre un ultime hommage à la personne formidable que tu étais.

Tu nous manqueras, toi qui savais nous écouter. Tu es parti rejoindre la lumière et l'éternité; aussi, nous te disons bon voyage.

Tes amis de Vie libre"



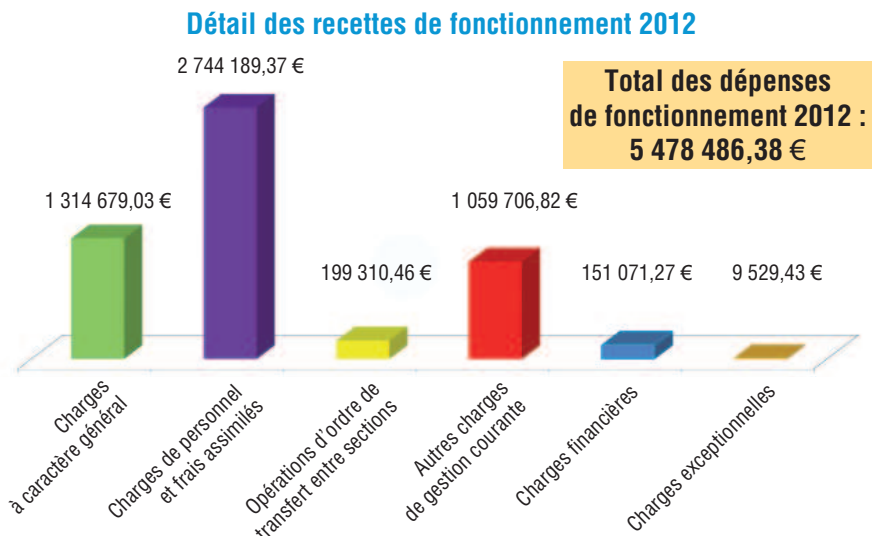
Le compte

Le compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la commune à la clôture de l'exercice budgétaire. Il retrace toutes les dépenses de l'exercice clos : c'est le bilan financier du Maire.

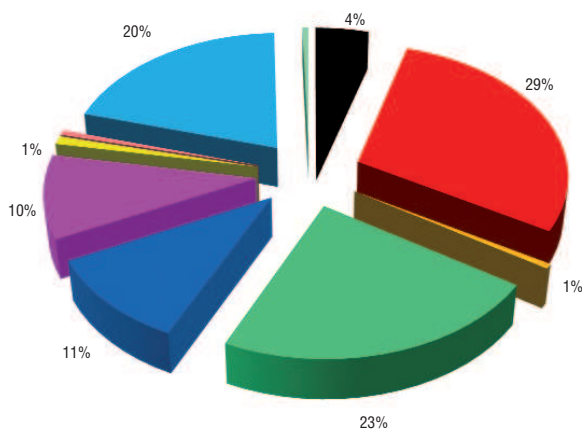
Le compte administratif doit être rigoureusement conforme au compte de gestion, qui retrace au jour le jour les encaissements et les paiements effectués au cours de l'année écoulée par le receveur municipal.

Dépenses de fonctionnement

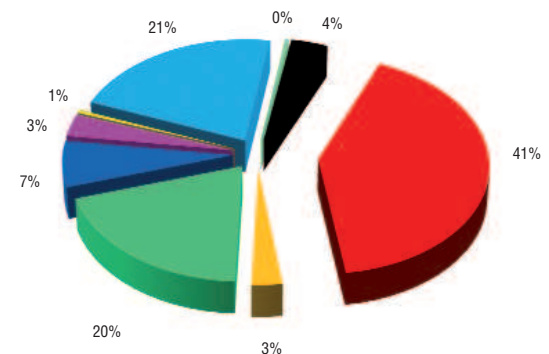
Les dépenses de fonctionnement de la commune recouvrent principalement les charges de personnel, les achats de fournitures (papeterie, mobilier,...), les prestations de service (missions et réceptions, publications,...), les participations aux charges d'organismes extérieurs (aide sociale, sapeurs pompiers,...), les charges financières (intérêts des emprunts...), les dotations aux amortissements et aux provisions.



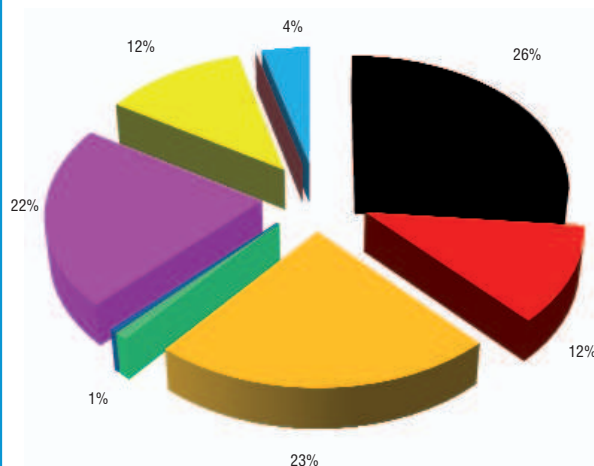
Détail des charges à caractère général



Détail des charges de personnel



Détail des autres charges

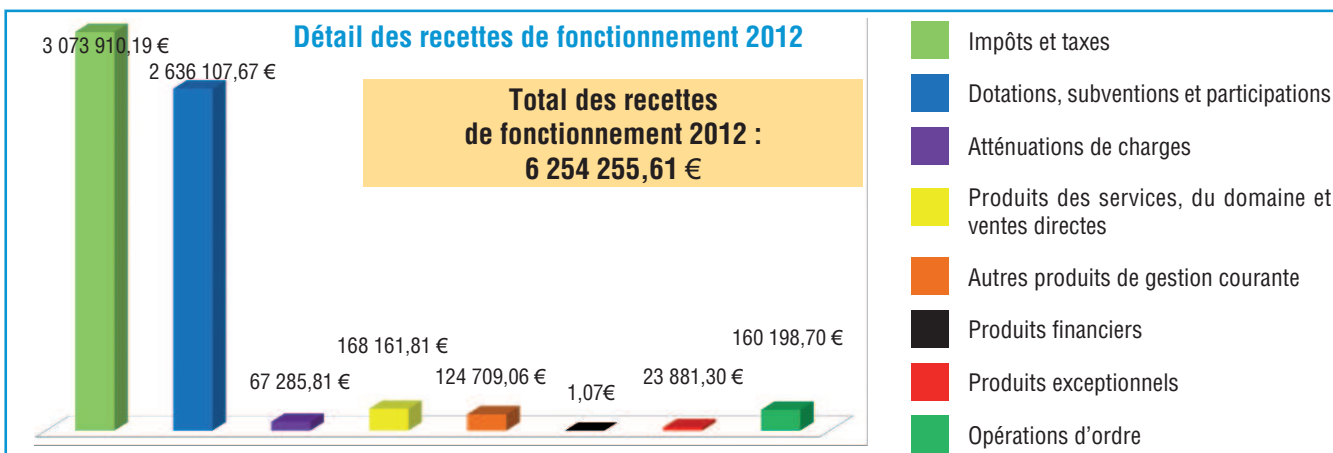


Légende

- Non ventilables
- Services généraux
- Sécurité et salubrité
- Enseignement
- Culture
- Sport et jeunesse
- Social
- Logement
- Aménagement urbain
- Action économique

administratif 2012

Recettes de fonctionnement



Sont considérées comme des recettes de fonctionnement les recettes qui sont susceptibles de se renouveler chaque année : essentiellement les impôts et taxes, les subventions de fonctionnement versées par l'Etat, la Région et le Département, les redevances pour services rendus et les revenus domaniaux.

Recettes d'investissement

Sont considérées comme des recettes d'investissement certaines ressources accidentelles comme les dons et legs ou la vente d'un élément du patrimoine (terrain, immeuble, gros matériel), les subventions accordées ainsi que les emprunts contractés pour financer des travaux d'équipement prévus au budget. Ces recettes ne peuvent contribuer à alimenter le budget de fonctionnement.

Répartition des recettes d'investissement 2012 par opérations

Voirie (subventions) :	40 609,30€
Bâtiments communaux (subventions) :	500,00€
Bâtiments scolaires (subventions) :	2 690,00€
Couverture Court de tennis (subventions) :	149 000,00€
Etude de friche (subventions) :	15 984,00€
Réfection sanitaires école Berthelot (subventions) :	9 542,00€
Etude requalification Centre ville (subventions) :	2 860,00€
Maison Service Public (subventions) :	45 136,50€
Réfection sanitaires école Alavoine :	13 762,00€
FCTVA :	110 529,00€
Intégration de biens :	8 100,00€
Excédent de fonctionnement capitalisé :	1 475 427,80€
Amortissements :	191 396,46€
Sorties de biens :	6 680,80€
Plus value de cession :	1 233,20€
Emprunts :	459 870,00€
Total des recettes d'investissement :	2 533 321,06€

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de notre collectivité territoriale : achat de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructures, ... Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts contractés lors de diverses opérations.

Dépenses d'investissement 2012

Dalkia (Chauffage) :	74 280,01€
Voirie :	225 439,00€
Bâtiments communaux :	15 523,02€
Bâtiments scolaires :	2 288,97€
Achat de matériel Services Techniques :	7 911,49€
Couverture court de tennis :	282 056,53€
Etude de friches :	9 558,43€
Véhicules :	1 300,98€
Friche EDF-GDF :	16 111,32€
Requalification Place Pezin :	14 695,14€
Etude requalification Centre ville :	17 102,80€
Maison de Service Public :	75 690,42€
Aménagement friche Rodier :	126 741,18€
Réhabilitation urbaine :	116 992,74€
Numérisation du Cinéma :	89 650,04€
Réfection des sanitaires école Alavoine :	21 673,77€
Remboursement d'emprunts :	186 040,04€
Travaux effectués en régie :	149 927,70€
Intégration de biens :	8 100,00€
Amortissement subventions :	10 271,00€
Total des dépenses d'investissement :	1 451 354,58€

Résultats du compte administratif 2012

Fonctionnement :	Investissement :	Reste à réaliser :
Dépenses : 5 478 486,38€	Dépenses : 1 451 354,58 €	Dépenses : 249 700 €
Recettes : 6 254 255,61€	Recettes : 2 533 231,06 €	Recettes : 97 726 €
Résultat : 775 769,23€	Résultat : 1 081 876,48 €	

Le budget primitif 2013

Le budget primitif 2013 a été voté en équilibre par le conseil municipal lors de la séance du 12 avril dernier.

Le vote a eu lieu par chapitre pour la section de fonctionnement et par opération pour la section d'investissement.

Section de fonctionnement :
. 6 065 120 €

Section d'investissement :
. 4 398 596 €

Total du budget : .10 463 716 €



Des taux d'imposition inchangés

Les taux communaux d'imposition applicables à chacune des trois taxes directes locales ne changeront pas en 2013 :

Taxe d'habitation : . . .22,70%

Taxe sur le foncier bâti :
. 22,59%

Taxe sur le foncier non bâti : . .
. 34,15%

La ville aide les associations bohainoises

Par délibération du 12 avril 2013, le conseil municipal a décidé d'accorder des subventions aux associations suivantes :

Associations sportives et de loisirs :

AAEEB :	13 000 €
+ subvention exceptionnelle (montée en Nationale 3) :	15 000 €
Amicale club du 3 ^e âge :600 €
Amicale forme :700 €
Centre social et culturel Fabrice Tupet :32 000 €
Ecole de danse :900 €
Judo club :1 600 €
Karaté club :1 000 €
Racing Club bohainois :12 000 €
+ subvention exceptionnelle (105 ^e anniversaire) :500 €
La Roche bohainoise :500 €
Société colombophile :600 €
Société de boules en bois :500 €
Société de pétanque :300 €
Tennis club :1 750 €

Associations scolaires :

Collège (Voyage en Normandie) :1 200 €
Collège (Association B et M) :150 €
Coopérative Ecole maternelle Alavoine :240 €
Coopérative Ecole maternelle Les Torrents :170 €
Coopérative Ecole maternelle du Vieux Tilleul :170 €
Coopérative Ecole primaire Berthelot :310 €
Coopérative Ecole primaire du Chêne brûlé :310 €
Coopérative Ecole primaire Les Torrents :240 €
FCSE Collège Henri Matisse :300 €
UNSS :400 €

Associations culturelles et patriotiques :

Association ACPG - CATM :800 €
Chorale Jean-Philippe Rameau :900 €
Expressions bohainoises :900 €
Section de Bohain des anciens déportés :350 €
+ subvention exceptionnelle (participation film) :270 €
Association fraternelle des Anciens :300 €
Société des Trompettes de Bohain :6 500 €
+ subvention exceptionnelle (achat de coupe-vent) :500 €

Associations sociales, humanitaires et diverses :

Amicale des sapeurs pompiers150 €
Bouchons d'amour200 €
Donneurs de sang bénévoles :1 400 €
Le Coeur à la fête300 €
+ subvention exceptionnelle :450 €
Maison Bleue4 500 €
Union commerciale bohainoise :1 000 €
+ subvention exceptionnelle :2 150 €
Vie libre :1 100 €
Prévention routière300 €

TOTAL : 104 060 €

La Friche ERDF en cours de rénovation

La rénovation du bâtiment ERDF, située rue Sauret-Robert est en cours. Une des entreprises retenues pour 4 lots, suite à l'appel d'offre, n'est plus en mesure d'assurer les travaux. Une nouvelle consultation vient d'être lancée afin de choisir une nouvelle entreprise. La fin des travaux, prévue fin septembre 2013, devrait être retardé d'un mois environ.

Des travaux de voirie

Après les travaux de la Place Pezin, c'est la rue de la République qui subira une cure de jouvence. Les trottoirs seront refaits à la charge de la commune et la chaussée à la charge du département. Un budget de 200 000€ est prévu. Nous vous donnerons plus de précisions dans les prochaines publications.

Des travaux dans la rue de la Vaine et route de Saint-Quentin

L'Usine Le Creuset de Fresnoy-le-Grand s'est agrandie. Il était alors devenu nécessaire de renforcer l'alimentation électrique. C'est pourquoi, ERDF a procédé à des travaux à Bohain, rue de la Vaine et rue de Saint-Quentin.

Tout est maintenant rentré dans l'ordre ; l'enrobé a été remplacé et les espaces verts remis en état, à la charge d'ERDF.

Les travaux se poursuivent

La Place Pezin est toujours en travaux. Si le planning est respecté, ce qui est le cas pour le moment, les travaux devraient se terminer en septembre 2013. Pour le moment, rien n'est simple pour les entreprises travaillant sur le chantier, puisqu'elles doivent veiller à la sécurité en permettant aux automobilistes de circuler.

Peu à peu, des arbres sont plantés le long de la future voirie.

Une fontaine prendra place à l'intersection des rues de Vaux et Olivier Deguise. Patrick Noiret, Maire-adjoint en charge des travaux se tient à votre disposition sur le chantier tous les mardis entre 9h00 et 11h00.

Le Cours couvert du TCB bientôt inauguré

Les travaux se terminent au nouveau cours de tennis, situé dans le parc du stade. L'inauguration du cours couvert aura lieu le 7 septembre.

De nouveaux parkings à Bohain

12 places de parking ont été aménagées à la Coulée verte dans la rue de la République. Ce parking, réservé aux véhicules légers, est destiné à la clientèle des commerces de proximité.



Le parking de la Coulée Verte

Sur le plateau d'évolution, situé entre le collège et la salle de sport Paul Bernard, les enseignants du collège Henri Matisse et de l'école maternelle du Vieux Tilleul peuvent stationner leur véhicule sur le parking de 40 places. Un badge leur est fourni par la mairie de Bohain.

Ne nourrissez pas les animaux errants

L'article 119 du Règlement sanitaire départemental sur les "jets de nourriture aux animaux et la protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels" stipule que :

"Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourritures en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours et autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs."

Toutes mesures doivent être prises si la pullulation des ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme et des animaux, par une maladie transmissible.

Cette pratique constitue une infraction passible d'une amende de 3^e classe pouvant s'élever à 450€.



© valpictures - Fotolia.com

Tri sélectif :

Voici les prochaines dates :

Repérez votre rue sur le plan afin de déterminer quel est votre secteur et référez-vous au tableau pour connaître les dates de ramassage des sacs de tri sélectif (sacs bleus et jaunes disponibles en mairie) :

Secteur 1	Secteur 2
12 et 26 juin	5 et 19 juin
10 et 24 juillet	3, 17 et 31 juillet
7 et 21 août	14 et 28 août
4 et 18 septembre	11 et 25 septembre
2, 16 et 30 octobre	9 et 23 octobre
13 et 27 novembre	6 et 20 novembre
11 et 26 décembre	4 et 18 décembre

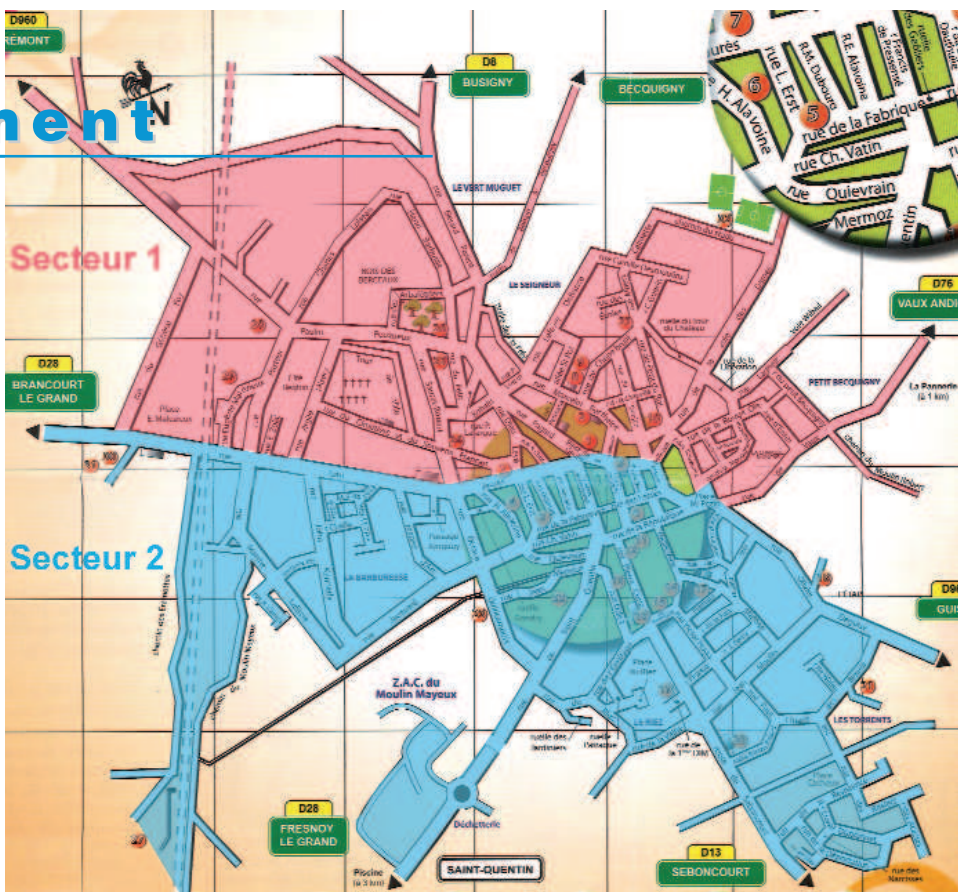
Toute collecte tombant un jour férié n'aura pas lieu.

La collecte des ordures ménagères sera rattrapée le lendemain. Pour le tri sélectif, il n'y aura pas de rattrapage.

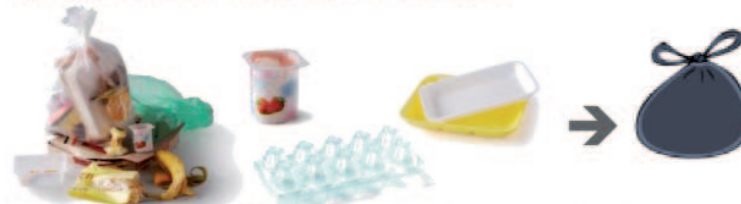
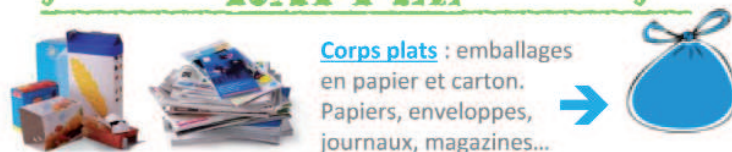
Pensez à contacter la Communauté de communes du Pays du Vermandois pour signaler tout changement de situation personnelle (nombre de personnes au foyer, déménagement...)

Renseignements :

Communauté de communes du Pays du Vermandois - RD 1044 - Hameau de Riqueval - 02420 BELLICOURT - Email : contact@cc-vermandois.com Tél : 03.23.09.50.51 ou 0800 68 74 73 (appel gratuit depuis un poste fixe)



RAPPEL



Déposez vos déchets

Jusqu'au 31 octobre, la déchetterie de Bohain, située route de Saint-Quentin est ouverte aux horaires suivants :

Lundi	Mardi	Mercredi	Judi	Vendredi	Samedi	Dimanche
8h00 - 12h00 14h00 - 18h30	14h00 - 18h30	8h00 - 12h00 14h00 - 19h00	Fermée	8h00 - 12h00 14h00 - 19h00	8h00 - 12h00 14h00 - 19h00	Fermée

Vous pouvez déposer les déchets verts, les cartons et papiers, les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les briques alimentaires, les encombrants, les gravats, la ferraille et le platinage (gros et petits électroménagers), le verre, l'huile de vidange...

Renseignements : Communauté de communes du Pays du Vermandois - Tél : 03.23.09.50.51 - 0800.68.74.73

Du changement au Bois des Berceaux

La commission "Cadre de vie" a décidé de procéder à de nombreuses transformations au Bois des Berceaux. Le service "Fleurissement" de la ville de Bohain s'affaire dans le parc situé rue Paulin Pecqueux. Les employés ont aménagé une allée arborée, agrémentée de plantes grimpantes, dont les pots ont été réalisés avec des lattes de récupération. Ils ont également planté de nombreuses plantes et arbustes à fleurs, créé de nouveaux massifs et installé de nouvelles bordures. D'autres changements sont encore à venir.



Le Bois des Berceaux - © Sylvie Roy



Le Bois des Berceaux - © Sylvie Roy

Concours des maisons fleuries : inscrivez-vous vite !

Les beaux jours sont là. Il est temps de faire vos plantations et de vous inscrire au concours des maisons fleuries organisé par la ville de Bohain. Le concours est gratuit et ouvert à tous, que vous ayez un grand jardin ou seulement un balcon et des fenêtres.

La ville de Bohain consacre une part importante de son budget à l'entretien de ses parcs et de ses nombreux massifs fleuris. Le concours est l'occasion d'associer davantage les habitants à cet effort communal et de récompenser toutes celles et ceux qui, en fleurissant leur propriété, contribuent à l'embellissement et à l'amélioration du cadre de vie.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le bulletin d'inscription ci-dessous et de le déposer à l'accueil de la mairie avant **le 14 juin 2013**.

Cette année, une nouvelle catégorie a été créée en plus des catégories "Jardins visibles de la rue" et "Murs, fenêtres et balcons" ; il s'agit de la catégorie "Prestige" qui regroupe les gagnants des éditions précédentes.

Le règlement complet est disponible à la mairie de Bohain et en téléchargement sur le site Internet de la ville : www.bohainenvermandois.fr.

Concours des Maisons fleuries 2013 - Ville de Bohain - Bulletin d'inscription

Nom et prénom :

Adresse complète :

Numéro de téléphone :

Catégorie choisie : (Ne cocher qu'une seule case)

- Catégorie "Prestige" qui regroupe les gagnants des éditions précédentes
- Catégorie "Jardins visibles de la rue"
- Catégorie "Murs, fenêtres et balcons"

Date et signature :

Attention : En signant le bulletin d'inscription vous déclarez avoir pris connaissance du règlement et l'accepter.



La volonté de maîtriser les biens vacants et biens sans maître

Pendant plusieurs années, de nombreux biens immobiliers sont restés sans occupant faute de propriétaire et de locataire. Au fil des ans, ils se sont dégradés - dégradant par la même occasion l'image générale de la ville - jusqu'à devenir dangereux, nécessitant une procédure de péril.

Fort de ce constat, la municipalité a mis l'accent sur la résorption de ces biens "sans maître" et en déshérence. Ainsi, ce sont 5 dossiers qui ont été traités en 5 ans, 5 ventes en cours et 4 dossiers en attente de décision. Une fois la procédure terminée, les maisons ont été détruites. Les espaces libérés ont fait l'objet d'aménagement.

Bon à savoir

La déshérence est la situation dans laquelle se trouve un bien ou un patrimoine lorsque son propriétaire est décédé sans laisser d'héritier connu ou si tous les héritiers connus y ont renoncé. L'adjectif "vacant" est un mot d'origine latine signifiant "vide", employé pour qualifier un local qui n'a pas d'occupant ou d'une manière plus précise pour qualifier un bien qui n'a pas de propriétaire : on dit aussi dans ce cas que le bien est "sans maître".

Des logements destinés à la location

Dans les rues Sauret-Robert et Jean Jaurès, la ville de Bohain a acquis des maisons en ruine, les a fait démolir et a revendu le terrain à l'Opal pour construire des logements individuels destinés à la location et bénéficiant d'une très haute performance énergétique. En 2013, 12 nouveaux logements verront le jour et viendront compléter l'action municipale en faveur du logement.

La police générale du maire en matière :

Le maire est l'autorité de police de droit commun au niveau local. La salubrité et la sécurité publique font partie de l'ordre public qu'il appartient au maire de faire respecter sur le fondement de son pouvoir propre de police.

A ce titre, il appartient au maire de :
- RAPPELER aux administrés leurs obligations en matière de salubrité publique ou de sécurité et notamment celles contenues dans le Règlement Sanitaire Départemental (RSD)

- PRESCRIRE les actions utiles à la disparition des causes d'insalubrité ou d'insécurité, soit notamment par référence au RSD, soit, en cas de menace grave et imminente, en édictant toute mesure adaptée aux circonstances. Le maire a encore la possibilité d'agir sur les problèmes de "décence" des logements loués en signalant les cas à la caisse d'allocations familiales ou de mutualité sociale agricole, qui ont un pouvoir de contrôle au titre du versement des allocations logement.

La lutte contre le logement indigne et insalubre : une priorité !

La lutte contre l'habitat indigne est une volonté absolue de l'action municipale pour garantir la sécurité et la salubrité des logements et pour lutter contre les "marchands de sommeil".

La mise en oeuvre du droit au logement opposable en est une illustration nationale puisqu'elle donne une chance à des populations confrontées à des conditions de vie inacceptables de trouver enfin un logement décent. Mais la lutte contre l'habitat indigne, c'est non seulement accompagner les ménages concernés mais aussi attaquer le mal à la racine, c'est-à-dire traiter cet habitat.

Après le drame survenu dans la rue de Saint-Quentin en 2008, la Ville de Bohain a décidé de combattre activement les logements insalubres. Une procédure spécifique a été mise en place avec la collaboration de l'ensemble des intervenants en matière de logement. Une grille d'évaluation et un processus ont été mis en place pour faire appliquer le Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

Le bilan de ces trois dernières années (tableau ci-contre), montre le travail réalisé dans ce domaine. Si celui-ci ne se voit pas, il constitue un travail de fond indispensable pour améliorer la qualité des biens mis en location.

Récapitulatif des visites de logements à Bohain

		2010	2011	2012	TOTAL
Logements visités	Nombre	87	21	25	133
Logements visités	Nombre	87	11	15	113
Ecart au Règlement Sanitaire Départemental	%	100	52.38	60	84.96
	Nombre	78	3	10	91
Dossiers clôturés	%	89.66	27.27	66.67	80.53

Déposez vos pré-plaintes en ligne

Depuis début mars, vous pouvez effectuer une première démarche de dépôt de plainte sur Internet. Le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Celle-ci sera transmise aux gendarmes, qui vous recontacteront pour une prise de rendez-vous afin de signer la plainte.

Attention : pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer la déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police que vous allez choisir.

Pensez à l'opération "Tranquillité vacances"

Avant de partir en vacances, vous signalez votre absence à la gendarmerie en remplissant un formulaire. Les habitations inoccupées feront alors l'objet d'une surveillance particulière de la part des gendarmes.

Renseignements : Gendarmerie de Bohain - Tél : 03.23.08.40.17

Equipez-vous de détecteurs de fumée et monoxyde de carbone !

Par délibération du 8 décembre 2009, le conseil municipal reverse 50% du prix d'achat d'un détecteur de monoxyde de carbone pour les Bohainois qui équipe leur habitation dans la limite de 15€ et pour un appareil par maison.

Lors de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2013, cette participation a été élargie à l'achat d'un détecteur de fumée. Pour en bénéficier, vous devez remplir un formulaire en mairie et fournir un duplicata de facture, un Relevé d'Identité Bancaire et un justificatif de domicile.

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !

	> Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.	
	Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.	
	> Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.	
	Bénéficiez de l'opération "Tranquillité seniors" : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès des organismes sociaux, de votre mairie, de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.	
	> Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.	
	Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable et un entrebâilleur à votre porte d'entrée	
	> N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.	
	Sur Internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé ("https").	
	> Evitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.	
	Dans la rue, portez votre sac en bandoulière sous le bras.	
	> Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.	
	Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.	

Source : Ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités Territoriales

Des vélos pour les aides à domicile

Le CCAS a adopté un nouveau moyen de transport, afin de faciliter les déplacements pour les aides à domicile dans la ville de Bohain.

Le 8 avril, les auxiliaires de vie qui l'ont souhaité ont reçu un vélo à assistance électrique.

Ce projet novateur et écologique a été subventionné en totalité par le Conseil Général soit un montant de 14 900€.



Les auxiliaires de vie sur leur vélo

De nombreux organismes à la Maison de Solidarité

La Maison de Solidarité propose des permanences de nombreux organismes sociaux :

- la Protection Maternelle et Infantile dont une sage-femme
- la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- la Caisse d'Allocations Familiales : le service Prestations et une conseillère en Economie Sociale et Familiale.
- la Caisse Régionale d'Assurance maladie
- la Dipas - Aide sociale : secrétariat et assisants sociaux
- l'Adavem - Aide aux victimes
- le CIDFF - Droit des femmes
- le Centre d'Accompagnement de prévention en addictologie (CHA)
- le Centre de Promotion de la santé de l'Aisne qui propose des vaccinations gratuites.

Renseignements : Maison de la Solidarité - CCAS de Bohain - Rue Jean Mermoz 02110 Bohain en Vermandois - Tél : 03.23.65.59.99

Le CCAS, une panoplie de services

- Le relais service public :

Le Centre communal d'action sociale a pour mission, comme son nom l'indique, de faciliter l'accès aux droits et à l'accompagnement social des personnes les plus fragiles ainsi que toute personne ayant besoin d'obtenir une information.

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

- L'aide à domicile :

Besoin d'aide pour votre toilette, vos courses, la préparation de vos repas ou l'entretien de votre logement, contactez le CCAS. Il est possible de joindre le service d'aide à domicile du lundi au vendredi de 7h à 19h non stop au 03.23.65.59.96. Une équipe d'auxiliaires de vie motivées et compétentes peut intervenir chez vous, à Bohain, 7 jours sur 7 sans interruption.

- Des repas au Foyer-restaurant :

Il est possible de manger au Foyer restaurant chaque midi du lundi au vendredi, occasionnellement ou régulièrement. Il est proposé un repas complet : entrée, plat, dessert, café.

Tarifs : 5€ ou 5,90€ selon les revenus - Aucune obligation d'adhésion ni au CCAS ni à l'Amicale du Foyer du 3^e âge n'est requise.

- Des repas livrés à domicile :

Il existe également un service de portage de repas à domicile.

Tarifs : 5,60€ ou 6,40€ selon les revenus - aucune obligation d'adhésion

- **Un moyen de transport** qui offre aux aînés la possibilité de se rendre chez un médecin dans un périmètre de 8 Km autour de Bohain et aussi dans les hôpitaux, de Guise, Saint Quentin, Le Gateau.

- Un lieu convivial :

Le foyer restaurant va se transformer afin de mieux vous accueillir dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Il sera repeint et réaménagé avec un coin télé, un coin détente et un coin repas.

Le Foyer restaurant est ouvert du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 à toutes les personnes de plus de 60 ans ou retraitées. Une animatrice est à votre disposition et vous renseigne. Vous pouvez vous installer au coin détente, équipé de fauteuils pour feuilleter des magazines d'actualité, de loisirs, les journaux. Vous pouvez également discuter autour d'un café, jouer à la belote et autres jeux de sociétés qui sont à votre disposition.

Toutes les animations du Foyer sont gratuites, sans aucune adhésion et sans inscription (sauf sortie culturelle et après-midi belote) et sans obligation d'inscription au CCAS et à l'Amicale du Foyer du 3^e âge.

Le mini bus est également à disposition gratuitement au CCAS pour les déplacements jusqu'au foyer (transport sur inscription).

- Des sorties culturelles :

Plusieurs fois par an, le CCAS vous propose des sorties culturelles.



L'accueil du CCAS

Une journée à Reims

Le CCAS organise une journée à Reims le jeudi 13 juin 2013. Au programme : visite de la biscuiterie Fossier, repas au "Buffet des Cépages" à Chamery, visite du vignoble en train et visite des caves

Coût de la journée : 15€ par personne (Le coût réel est de 38€, dont 23€ pris en charge par le CCAS). Inscription au CCAS - Voyage réservé aux retraités Bohainois



La loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité oblige les villes de 3 500 habitants et plus à réserver un espace pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les textes publiés sur cette page engagent l'unique responsabilités de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

liste "M. Maudens" Croire en Bohain

Mesdames, Messieurs, chers amis :

Le débat budgétaire est un moment de vérité, surtout quand il s'agit du dernier budget du mandat, avant les futures élections municipales. C'est un Rendez-vous essentiel pour éclairer les Bohainois sur la gestion, la situation actuelle et l'avenir de notre ville.

Depuis 2008, nous avons travaillé à l'élaboration des différents budgets, en veillant tout particulièrement à ce que les projets et les dépenses ne soient pas pharaoniques : c'est notre rôle d'opposition !

Il faut tenir compte de ce qui nous a bien aidé depuis l'année 2008 :

- Récupération de la TVA de plusieurs années
- Obtention de legs
- Ventes du patrimoine immobilier de la ville
- Consistantes subventions de l'Etat

Ceci a permis, dans la transparence, des dépenses raisonnées et pesées.

Cependant le budget 2013, bien qu'en équilibre, reste très audacieux et risqué dans une période de crise et d'incertitude !

Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire à Bohain : Dojo, terrains de jeux, aire d'accueil réglementaire pour les gens du voyage, réfection de trottoirs et de rues, parking de la gare, vidéo surveillance...

Mais attention : Bohain n'a plus de réserve financière !

Nous restons vigilants à défendre nos idées et les valeurs sur lesquelles vous nous avez élus. A SUIVRE...

liste "M. Dormion" Équipe motivée

Ce 12 avril 2013 marquait le dernier budget communal de notre mandat.

Celui-ci a été voté à l'unanimité.

A travers la presse locale vous avez pu constater que seul un point négatif avait retenu notre attention.

Il concerne celui de la piscine qui, pour information, n'est pas gérée par la commune de BOHAIN mais par un "SIVU" (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) dans la proportion de deux tiers pour notre ville et un tiers pour Fresnoy le Grand.

Pour équilibrer leur budget, celui-ci demande une augmentation de 63.000 euros, soit plus de 20%.

Nous sommes très inquiets sur cette mesure.

Nous nous devons de poser la question sur l'avenir de notre piscine!

Nous proposons donc un groupe de travail avec les communes voisines et faute d'évolution des charges, cette dernière serait vouée à une fermeture, qui pour le canton de BOHAIN n'est nullement envisageable!

"Une équipe motivée pour Bohain"

État civil du 1^{er} janvier au 30 avril 2013



Naissances

Timéo CHAZAL	le 1/01/13
Saymon FONTAINE	le 4/01/13
Amélia DEVOS	le 7/01/13
Marine POULET MARIÉ	le 7/01/13
Romann LEFEVRE	le 12/01/13
Aydan GAUJOUR	le 14/01/13
Mélina BÉALLE	le 17/01/13
Noé WESTEEL	le 21/01/13
Mustafa ÇETIN	le 1/02/13
Mokhtar AÂRAB	le 9/02/13
Yonni DERMONT	le 11/02/13
Valentine LONGATTE	le 20/02/13
Ilan MARQUANT	le 20/02/13
Lucenzo LANNOIS	le 21/02/13
Cicek TUNC	le 22/02/13
Safaa ABDELLAOUI	le 28/02/13
Louisa DURIEUX	le 2/03/13
Jonathan VASSEUR	le 5/03/13
Louise PASTISSIER	le 1/04/13
Melinda DEMAIN	le 6/04/13

**Service Population -
Tél : 03.23.07.55.51**

**Ouvert du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
le Vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h00 à 12h00**

Mariages

Samir TAMI et Lydia TAFER	le 2 mars 2013
Christophe COMPAIN et Christelle LADENT	le 16 mars 2013

Décès

Annie BUVRY épouse DOCHEZ	le 6 janvier	à 58 ans
Pierre DUBOIS	le 7 janvier	à 80 ans
Roberte MUTEAU vve MÉAUME	le 9 janvier	à 94 ans
Josette TUPET	le 12 janvier	à 84 ans
Marcelle DELSAUX vve CORDIER	le 14 janvier	à 84 ans
Yvette VILLE vve LEBAILLY	le 15 janvier	à 92 ans
Lucienne TAINÉ vve DELHAYE	le 16 janvier	à 90 ans
André CHILAIN	le 19 janvier	à 76 ans
Hélène LEROY épouse MARGOT	le 20 janvier	à 83 ans
Chantal TINELLE épouse VALENTIN	le 20 janvier	à 63 ans
Emile DELVAL	le 21 janvier	à 90 ans
Irène MAILLARD vve BATAIS	le 22 janvier	à 98 ans
Gisèle PETIT vve MEUNIER	le 1 février	à 93 ans
Palmyre DUPONT vve GAUDET	le 7 février	à 87 ans
Henriette FERET vve QUENNESSON	le 12 février	à 78 ans
Raymonde DUPONT vve DUPONT	le 14 février	à 87 ans
Léone GENDRE vve HULIN	le 19 février	à 99 ans
Jeanne BURZAWA vve GROCHOWICKI	le 20 février	à 97 ans
Lucienne LEPRÊTRE épouse MARTIN	le 22 février	à 87 ans
Marie STEINWETZ vve LANTOINE	le 14 mars	à 81 ans
Jean LIÉNAUX	le 16 mars	à 77 ans
Béatrice TAINÉ épouse DEPREZ	le 20 mars	à 58 ans
André RAMAGE	le 25 mars	à 79 ans
Madeleine DECLINCOURT vve DARRÉ	le 30 mars	à 72 ans
Yvette JUPIN vve SEINE	le 31 mars	à 82 ans
José FARIA PONTES	le 31 mars	à 52 ans
Régis COMON	le 1 avril	à 56 ans
Suzanne GIACOLETTO vve GUILBERT	le 2 avril	à 85 ans
Jean-Marie CROISON	le 6 avril	à 72 ans
Albert DEVILLEZ	le 6 avril	à 65 ans
Odette BASQUIN vve DUTEIL	le 8 avril	à 90 ans
Norbert COMPAIN	le 15 avril	à 65 ans
Marie FOULQUET vve DRAPERI	le 22 avril	à 80 ans
Marcelle CAILLOT vve LEGRAND	le 25 avril	à 99 ans
Estelle RICHARD épouse BOINET	le 26 avril	à 90 ans

Bohain

Autour de La Maison familiale
d'Henri Matisse

Quatrième édition

Marché

des 4 Couleurs
Art et Gastronomie
Samedi 22 Juin
16h00 à 22h00

Bohain
aux couleurs
de Matisse



La Maison familiale d'Henri Matisse
26 rue du Château - 02110 Bohain-en-Vermandois
Tél : 09.64.43.84.63
www.musee-matisse.com





Eco Bâtisseurs du Vermandois

L'Association des Eco Bâtisseurs Vermandois

Des artisans à votre service

C'est une association de professionnels locaux certifiés et agréés dans le domaine du bâtiment (tous corps d'état) et des économies d'énergie depuis de nombreuses années.

Vous souhaitez faire des travaux ?

L'association des Eco bâtisseurs s'engage à :

- > Vous proposer une offre globale personnalisée pour diminuer vos factures énergétiques
- > Vous accompagner pour l'obtention des aides financières mobilisables
- > Vous proposer des solutions respectueuses de votre santé et de l'environnement.
- > Réaliser un travail de qualité respectant les réglementations en vigueur
- > Intervenir rapidement avec des coûts optimisés et garantir un service après-vente durable

CONTACT

Mathieu MICHEL

Chargé de développement de l'éco-habitat
Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois site du Vermandois
mmichel@maisonemploi-saintquentin.fr
6 rue Marcelin Berthelot 02110 Bohain-en-Vermandois

Points Conseils Travaux

Venez nous rencontrer le 3ème mercredi de chaque mois de 10h30 à 12h00 Maison de l'Emploi et de la formation de Saint-Quentin à Bohain les 15 mai, 19 juin et 18 septembre

Professionnels vous souhaitez rejoindre l'association ?

L'association des Eco bâtisseurs peut vous aider à :

- > Elargir votre réseau professionnel
- > Développer votre activité en répondant aux marchés publics locaux
- > Vous former sur le territoire (FEEBAT 1 et 2) et obtenir des qualifications
- > Obtenir de l'information le secteur de la construction et ses évolutions
- > Participer et organiser des manifestations et événements avec nos partenaires
- > Communiquer (support communication, presse, site internet, ...)

Nous sommes accompagnés dans notre démarche par l'ADEME, le Conseil Régional de Picardie, mairie de BOHAIN et la Maison de l'Emploi et de la Formation du Saint-Quentinois.



Co Organisation
Salon Eco
Habitat Bohain
juin 2012



Rencontre avec association Globe
21 - juillet 2012

Formation FEEBAT
6 professionnels formés
- Novembre et
Décembre 2012

